

Megh le 22 novembre 2010

Document déposé le
09 NOV. 2010
à la sous-préfecture
de Montluçon

COMMUNE DE VEAUCE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE MONTLUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 9
Présents : 6
Votants : 6

L'an deux mil dix
Le vingt neuf octobre

A vingt heures trente, le conseil municipal de VEAUCE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame DESSALE Marcelle, Maire,

Date de la convocation : 18 OCT. 2010

Présents : GOMINET Jean, DESSALE Marcelle, JEANTON Annie, PUY Nathalie, ROUSSELIN Marie-Noëlle, LAGOUTTE Jacques

Absents excusés : ALLEN François, TARDY Régis

Absent : DESSALE Valérie,

Madame Annie JEANTON a été nommée secrétaire de séance

Objet : SOUTIEN POUR LA MISE A 2 X 2 VOIES DE LA RCEA PAR UNE CONCESSION
AUTOROUTIERE

La RCEA traverse le Département de l'Allier d'est en ouest. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2 x 2 voies.

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquentes en nombre d'accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2 x 2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal de Veauce

Par six voix pour, zéro voix contre, zéro abstentions,

- manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais
- insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

Certifié exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture,
Le : 10 NOV. 2010

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,
Marcelle DESSALE,

